



À l'attention de :

Mesdames et Messieurs les
Membres du Comité syndical

La Plagne Tarentaise, le **26 AOUT 2026**

Objet : convocation réunion du Comité syndical

Réf. : sce administration générale-CS

Mesdames, Messieurs,

En votre qualité de membres du Comité syndical du Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne, vous êtes convié à la réunion du Comité syndical qui se tiendra :

Le 1^{er} septembre 2026 à 17h00

Au siège du SIGP - Salle 2 bâtiment Les Provagnes
1355, route d'Aime - 73210 LA PLAGNE TARENTEISE

Préambule de 16h00 à 17h00 : intervention d'ECHM/Veolia, exploitant des services d'eau et d'assainissement pour la présentation du Rapport Annuel du Délégué 2025 et du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de ces deux DSP, en présence d'Adrial-Conseils.

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Ouverture de la séance

Approbation du dernier procès-verbal de séance du Comité syndical

Communication du relevé des décisions

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Modification du tableau des effectifs permanents du SIGP : création d'un poste permanent « Classements » et « API »

DOMAINE SKIABLE

2. Projet d'espace débutant de Prajourdan dans le secteur de Montalbert



JOP 2030

3. Présentation de la Mission JOP approuvée par délibération du 20 janvier 2026

TOURISME

4. Création d'une commission de suivi de la convention d'objectifs entre l'OTGP et le SIGP

FINANCES

- 5. Modification du montant de la subvention 2026 versée à l'Office de tourisme de la Grande Plagne et ajustement de la participation d'Aime-la-Plagne.
- 6. Montant de la participation 2026 du SIGP au « Plan Qualité Routes » du Département de la Savoie
- 7. Décision modificative n° 2 au budget principal 2026 du SIGP
- 8. Décision modificative n° 1 au budget annexe Eau et Assainissement 2026 du SIGP

EAU ET ASSAINISSEMENT

- 9. Rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de l'eau potable
- 10. Rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de l'assainissement collectif
- 11. Rapport d'activité 2025 du délégataire ECHM/VEOLIA pour le service public de l'eau potable
- 12. Rapport d'activité 2025 du délégataire ECHM/VEOLIA pour le service public de l'assainissement collectif

INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE PLAGNE
1355 Route d'Aime - Les Provagnes
73210 LA PLAGNE TARENTEISE



POUVOIR

Je soussigné(e),, donne pouvoir à
M, membre du Comité syndical pour me représenter pour tous les
votes et décisions à prendre lors de la réunion qui aura lieu le (*mention manuscrite*) :

A, le

⇒ BON POUR POUVOIR (*mention manuscrite*) :

Signature

Pour mémoire, les statuts du SIGP prévoient :

« Article 7 : Les membres »

Les communes sont représentées comme suit au sein du Comité syndical :

- | | |
|---------------------------|---|
| ➤ AIME-LA-PLAGNE : | 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. |
| ➤ CHAMPAGNY EN VANOISE : | 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant. |
| ➤ LA PLAGNE TARENTEAISE : | 6 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. |

En cas d'empêchement des délégués titulaires, les délégués suppléants sont appelés à siéger avec voix délibérative. »

⇒ Nous remercions donc les titulaires de bien vouloir organiser leur suppléance en cas d'absence à cette séance.